

Michel CATALA, Dominique LE PAGE et Jean-Claude MEURET (dir.), *Frontières oubliées, frontières retrouvées. Marches et limites anciennes en France et en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Centre de recherche en histoire internationale et atlantique, université de Nantes, *Enquêtes et documents* n° 41, 2011, 428 p., nombreuses cartes et illustrations.

Esquissée dès l'Antiquité grecque au temps de Thucydide, l'étude des frontières constitue un très vieux thème historiographique. En lien avec l'éveil des nationalités mais aussi avec la généralisation des cadastres et des cartes, elle connaît un développement remarquable au XIX<sup>e</sup> siècle alors même que surgissent, pour s'exacerber encore davantage au début du siècle suivant, de redoutables discordances entre frontières des États et frontières des nations, entre frontières réelles et frontières revendiquées. Dans ce contexte de fortes tensions, elle donne lieu à des travaux ressortissant aussi bien à la géographie historique qu'à une réflexion théorique dominée par l'œuvre de Friedrich Ratzel.

Depuis une quarantaine d'années, la recherche lui accorde une attention renouvelée mais très largement apaisée sous l'effet de la construction européenne. Mises à jour, les problématiques privilégient désormais le thème des échanges sur celui des affrontements. Se revendiquant d'une histoire globale de « la » ou « des » frontières, les analyses se sont multipliées en une grande abondance de colloques, de livres, de numéros de revues ainsi que l'observe, dans la préface au présent volume, Daniel Nordman, l'auteur de *Frontières de France : de l'espace au territoire (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*.

Le colloque qui s'est tenu à Châteaubriant du 30 septembre au 2 octobre 2010 et d'où sont issus les actes publiés dans cette livraison d'*Enquêtes et documents*, s'inscrit dans ce vaste mouvement. Il présente cependant plusieurs traits distinctifs. Il résulte expressément d'une sollicitation d'élus locaux dans le cadre de l'opération « Marches de Bretagne » organisée par le conseil général de Loire-Atlantique et le conseil régional de Bretagne. Son originalité tient également au thème abordé consistant à traiter principalement de frontières anciennes qui, après avoir été oubliées, ont resurgi un peu à la manière de vieilles failles révélées à l'occasion d'un séisme pour reprendre l'image avancée par Serge Brunet dans ses conclusions. Il s'assigne, en l'espèce, un objectif majeur, tenter d'évaluer le rôle de la mémoire dans la perception des limites anciennes. Il offre, enfin, au sein de la longue durée, la particularité d'une approche pluridisciplinaire entre historiens (malgré tout en position dominante), historiens de l'art, géographes, archéologues, architectes et sociologues. Il est permis d'exprimer à ce sujet un petit regret : sous peine d'aboutir à un volume démesuré, l'éditeur et les directeurs de l'ouvrage ont dû renoncer à publier les tables rondes, qui sont pourtant des moments privilégiés d'échanges entre chercheurs et entre disciplines.

Organisé en trois parties, « Aux marges de la Bretagne », « Conceptions et constructions de la frontière », « Frontières retrouvées », l'ouvrage se place à trois

échelles, la Bretagne, la France et l'Europe. Rendre compte des trente communications qui le composent est évidemment hors de portée et le recenseur présente ses excuses aux auteurs qui ne seraient pas cités. Après un bref survol général, l'accent sera délibérément mis sur la Bretagne.

Les évolutions, les constructions, les représentations de frontière sont évoquées à travers l'Europe en un riche ensemble de contributions allant des espaces périurbains des cités grecques antiques de Milet, Rhodes, Termessos de Pisidie (I. Pimouguet-Pedarros) à la frontière militarisée de la Transylvanie roumaine entre 1750 et 1850 (D.-M. Rus) ou à la frontière albano-grecque de 1878 à 1947 (F. Jesné). Comme il se doit, la péninsule Ibérique, si profondément marquée par les oscillations de frontière entre le monde chrétien et le monde musulman, fait l'objet de trois communications complémentaires, la première sur le Duero oriental (M. Sánchez), la seconde sur Madrid, ville de la marche musulmane (Ch. Mazzoli-Guintard), la troisième sur la mémoire des marches en Catalogne (H. Dolset). Tout en intégrant naturellement la péninsule Ibérique, l'étude des « faiseurs de frontière » que sont les ordres militaires se situe quant à elle à l'échelle de la Chrétienté médiévale et met l'accent sur la complexité de l'œuvre accomplie (Ph. Jossierand).

Plusieurs communications s'intéressent à la mise en place et à la perception des frontières du royaume de France, de ses principautés au bas Moyen Âge et aux Temps modernes, que ce soit la limite des quatre rivières (L. Dauphant), les frontières de principauté (L. Moal) ou la fabrication du *frontalier* lors du traité des Pyrénées en 1659 (O. Jané).

À elle seule, la Bretagne réunit huit contributions. Inévitablement, la mer occupe une place de choix à travers trois approches d'une égale pertinence. Sur la base d'une analyse particulièrement érudite et fine de sources hagiographiques postérieures, notamment la *Vita prima Samsonis*, Bernard Merdrignac reprend la question des royaumes doubles de part et d'autre de la Manche au premier Moyen Âge. En nouant un dialogue bienvenu avec d'autres spécialistes, en s'appuyant sur une démarche pluridisciplinaire, il avance la thèse que la Domnonée armoricaine n'est pas distincte de la Domnonée insulaire mais qu'il y a là une seule et unique entité. La Manche n'est pas alors frontière mais trait d'union. La sécession de la Bretagne péninsulaire serait intervenue vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle avec l'appui des Mérovingiens. À partir de là, la création d'un royaume de *Cornwall* outre Manche serait une conséquence de cette politique et le retour en Bretagne de chefs exclus du pouvoir pourrait expliquer la partition entre Cornouaille et Vannetais. Prolongeant son livre classique sur *Les Bretons et la mer au Moyen Âge*, Jean-Christophe Cassard se situe, pour sa part, délibérément dans une très longue durée, allant de l'Antiquité à nos jours, pour dégager les grandes phases constitutives de la frontière maritime bretonne. Partant de la conquête romaine, il décrit la Manche comme le *Mare britannicum*, un espace commun aux peuples riverains, le modeste équivalent du *Mare nostrum*

méditerranéen. La grave crise du III<sup>e</sup> siècle induit une première militarisation frontalière de la côte. L'alerte est tout aussi sérieuse avec les Normands aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Si le calme revient tant bien que mal après la naissance de la Normandie, la pratique de la mer s'est perdue chez les Bretons continentaux et, avec elle, une certaine conscience historique. La lutte des Capétiens et des Plantagenêts contribue à placer la Bretagne dans une situation de frontière entre puissances antagonistes qui perdure plusieurs siècles. En plaidant à juste titre la continuité entre les Dreux et les Montforts, l'auteur inscrit la concrétion de la frontière de mer dans la genèse de l'État breton à la fin du Moyen Âge et donne une analyse spectrale de ses composantes : le liseré fiscal, la laisse de mer, les eaux territoriales, la défense, la souveraineté. Avec le rattachement de la Bretagne à la France, cette frontière devient celle d'un royaume engagé dans une opposition pluriséculaire avec l'Angleterre. De ce changement de nature témoigne l'étude par Pol Vendeville d'un épisode significatif, les descentes anglaises de 1522 contre Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Le Conquet puis Brest. En croisant les sources françaises et les sources anglaises, l'auteur éclaire les conditions générales et particulières de l'édification du château du Taureau à l'entrée de la rivière de Morlaix, lequel apparaît comme l'un des premiers éléments de la ceinture de fortifications mises en place par les ingénieurs du roi.

Trois autres communications explorent les marches terrestres du duché, vues de l'intérieur ou de l'extérieur. En s'intéressant à la limite occidentale de l'Anjou avec le Nantais, d'Ingrandes à Pouancé, pendant le haut Moyen Âge, Noël-Yves Tonnerre relève d'abord les incertitudes de limites soulignées par l'historiographie ; il insiste ensuite sur les éléments de stabilisation que sont la colonisation agricole favorisée par une stratégie politique de peuplement, l'essor des voies de communication et la progressive mise en place d'un réseau paroissial. Son étude rappelle à bon escient le rôle important de la toute première croissance économique médiévale. Plus au nord, à propos de la vieille limite entre Bretagne et Maine, précisément de Vitré à Laval, Daniel Pichot analyse par grandes phases chronologiques les processus d'organisation et de cristallisation. Il met vigoureusement en lumière la complexification qui intervient aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, lorsque les châteaux majeurs, tenus par les familles aristocratiques, agrègent des mouvances imbriquées, contribuant à mettre en place, avec les fondations monastiques, une zone de confins. Ici comme ailleurs, la frontière moderne naît avec l'État. C'est à une approche originale, assez peu pratiquée en raison des difficultés documentaires de sa mise en œuvre que nous invite le spécialiste des marches de Bretagne à la fin du Moyen Âge, René Cintré. Proposant de faire une « histoire du ressenti », il scrute, au gré des notations collectées dans la belle série des comptes de miseurs de la ville de Rennes au XV<sup>e</sup> siècle, les inquiétudes, les réactions, les psychoses de la population. Se trouve ainsi restituée une ambiance de « ville-frontière », faite de rumeurs, de nouvelles circulant plus ou moins bien, du souci de renforcer les défenses et de recueillir les réfugiés agglutinés

au pied des remparts, des tracas de la vie quotidienne, des dérèglements économiques. Permanente durant la période 1420-1440, la hantise de voir les gens de guerre tenant garnison aux confins de la Normandie et du Maine prolonger leurs maraudes en Bretagne ressurgit après la prise de Fougères en 1449. Et jusqu'en 1491, si Rennes ne connaît pas directement la guerre, elle n'échappe pas à la peur.

Les contributions sur la Bretagne ne se limitent pas au Moyen Âge ; deux d'entre elles se situent aux extrémités de la longue durée historique ; l'une plonge grâce à l'archéologie dans la préhistoire, l'autre ouvre sur l'aménagement contemporain. À travers l'étude et la cartographie des armatures en silex insérées dans les hampes de flèches, Emmanuel Ghesquière met en évidence, à l'échelle de la France, l'existence de limites entre cultures matérielles au Mésolithique. À l'est de la Bretagne péninsulaire, il lui paraît vraisemblable que la Vilaine a constitué une véritable frontière. Présentant sur un mode polémique clairement assumé les tribulations de l'université en Bretagne, la contribution de Daniel Le Couédic, en s'appuyant sur un événementiel des créations du dernier demi-siècle, a le grand intérêt de faire apparaître les vieilles frontières internes, précisément entre Basse et Haute-Bretagne, entre diocèses et entre subdivisions d'Ancien Régime, comme facteur explicatif de la gestation des établissements de Nantes, Brest et Lorient. L'on pourra, en la matière, se reporter à la somme consacrée à l'histoire de l'université de Nantes, particulièrement à l'analyse et aux cartes suggestives de Guy Saupin. En abordant les débats actuels sur l'émergence d'un axe Rennes-Nantes, la « ligue de l'Est » selon ses détracteurs, l'auteur met en relief les alternatives d'un choix entre l'aménagement du territoire et l'émergence d'un pôle universitaire à dimension européenne.

En définitive, ce numéro d'*Enquêtes et documents* présente un contenu d'une évidente richesse. Par le jeu des échelles et des thématiques, en privilégiant la Bretagne, il évite relativement l'effet de dispersion, inévitable dans ce type de publication. Regroupant à la fois des études de première main et des textes de haute vulgarisation, il peut se lire à la manière des fichiers informatiques proposant des liens pour aller plus loin. En un temps où la notion de patrimoine est omniprésente (parfois un peu trop), il offre à qui veut bien s'en saisir une expertise intéressante et un ensemble fécond de réflexions sur les territoires et la mémoire évolutive des limites. Il montre ainsi que l'histoire et plus largement les sciences sociales peuvent répondre aux demandes des élus, à la condition de ne pas être instrumentalisées et de ne pas servir d'alibi à une « invention des traditions » (Éric Hobsbawm et Terence Granger cité par S. Brunet). L'un de ses principaux mérites est précisément de poser les bases d'un dialogue constructif entre disciplines universitaires et décideurs politiques.

Jean-Luc SARRAZIN